



ÉTABLIR DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LE RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE DU TRAVAIL ET DE LA CCN 51

1 jour

Les relations entre un employeur et un salarié s'inscrivent dans le cadre d'un contrat de travail. Certaines spécificités d'exercice de l'activité professionnelle dans notre secteur d'activité, sanitaire, social et médico-social, peuvent être précisées dans les contrats de travail.

A l'issue de la formation, les participants sauront identifier la relation contractuelle adaptée à leurs besoins, conclue dans le respect des droits et obligations des salariés. Ils seront en capacité de la faire évoluer pour accompagner les changements dans le fonctionnement des structures.

Publics

- Responsable d'équipe
- Assistant ressources humaines

Toute personne en charge du suivi des relations de travail

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la rédaction d'un contrat et identifier les mentions indispensables
- Mesurer les incidences des différents types de contrat de travail sur la gestion des salariés
- Analyser les modifications qui peuvent être apportées aux contrats et en connaître les modalités de mise en œuvre

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques
- exercices

Intervenants

- Conseillers en relations du travail FEHAP

Contenu

Les différents types de contrats de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée

La rédaction du contrat

- Les mentions obligatoires
- Les autres clauses

La période d'essai

- Objectif
- Détermination de la durée

Les obligations liées à l'embauche

- Documents remis par le salarié
- Visite d'embauche

La modification de la relation contractuelle

- Modification des conditions de travail
- Modification du contrat de travail

Formations « *contrats de travail* », « *rupture du contrat de travail* », « *rémunération* », « *congés et absences* » : une même personne qui participe aux 4 journées de formation sur l'année civile 2013 bénéficiera d'un tarif de 178 € pour la quatrième journée suivie.

Lieu : Paris

Coût : 298 €

Session 1 : 28 mars 2013

Session 2 : 24 octobre 2013

 01 53 98 95 03

 formation@fehap.fr